

LIGUE DE L'ÎLE DE FRANCE DES ÉCHECS



Association déclarée conformément à la loi du 1er juillet 1901 (n° 40767 p)

AFFILIÉE À LA FÉDÉRATION FRANÇAISE DES ÉCHECS

Agrément sport le 19 janvier 2000 – Siret 35302535600042

29 rue des Pyrénées – 75020 Paris – Secrétariat : tél. 01 40 24 02 06

E-mail : ligue@idf-echecs.com – Site : www.idf-echecs.com



Relevé de décisions du Comité Directeur du 16 janvier 2023

Réunion mixte à 20 h en présentiel au siège de la Ligue et par vidéoconférence Zoom.

Présents : Jocelyn AZZEGAG, Adrien DUQUESNE, Thomas LEMOINE, Zhigang LI, Fabienne MAUFFREY, Stéphane PINÇON, Marc PLANTET, Marc WITTMANN.

Invité : Nadir BOUNZOU.

Absents : Guillaume CANTON, Daphné PATTE.

1. Approbation des relevés de décisions des réunions précédentes

Les relevés sont approuvés à l'unanimité.

2. Remplacement du trésorier au sein du bureau et du Comité Directeur

Il est pris acte de la démission de Khaled BENADDOU et de son remplacement au sein du Comité Directeur par Marc PLANTET, premier candidat non élu de la même liste.

Conformément aux statuts, le Comité Directeur doit désigner un nouveau trésorier.

Thomas LEMOINE et Nadir BOUNZOU présentent les missions du trésorier et la répartition des rôles entre le trésorier et l'expert-comptable.

Zhigang LI propose sa candidature pour reprendre le poste de trésorier.

Vote : pour à l'unanimité.

Actions : prendre rendez-vous à la banque pour modifier les pouvoirs (Thomas LEMOINE) ; faire la déclaration en préfecture (Fabienne MAUFFREY ; voir avec Thomas LEMOINE si problème avec les codes du compte Asso).

3. Préparation de l'Assemblée Générale annuelle

L'Assemblée Générale est prévue pour le 12 février 2023 à la Résidence Internationale de Paris.

Les convocations sont à envoyer au plus tard le 29 janvier. Zhigang LI demande que le rapport financier soit envoyé par courriel aux clubs, mais ne soit pas mis en accès libre sur le site Internet de la Ligue car les informations contenues sont sensibles. L'ordre du jour, le rapport moral du président, les rapports des différentes commissions et le formulaire de pouvoir pourront être mis à disposition sur le site Internet.

Actions : envoyer les convocations (Thomas LEMOINE) ; préparer la liste d'émargement (Nadir BOUNZOU).

4. Point sur le Championnat d'Île-de-France des jeunes et le R&B

a) Organisation

À date de la réunion, il y a 500 inscrits sur Billetweb (882 inscrits à l'arrivée en 2022).

Pour le mobilier, 1000 chaises et 200 tables ont été commandées, en attente de confirmation écrite de la mairie de Paris.

Le food truck a été confirmé (reversement 1500 €).

La convention avec Bernard VIANNEY a été renouvelée pour du matériel en contrepartie de sa présence. La Ligue va prendre des pendules DGT 3000 pour renouveler son stock.

Personnel à prévoir : 1 agent de sécurité et 2 à 3 manutentionnaires pour l'installation et le rangement du matériel.

Concernant les récompenses, Nadir BOUNZOU indique qu'il n'y a plus assez de coupes et médailles en stock. Il faut prévoir des coupes pour les trois premiers garçons et les trois premières filles de chaque tournoi. Les podiums du classement général mixte de chaque tournoi bénéficieront d'inscriptions gratuites aux championnats de France et de Paris.

Action : acheter les coupes et médailles (Nadir BOUNZOU).

b) Arbitrage

Pour le championnat jeunes, 20 arbitres (15 hommes et 5 femmes) ont posé leur candidature pour une équipe prévue de 12 personnes. Sur les 5 femmes, une n'est pas éligible car elle n'a aucun classement. Il est décidé de retenir les 4 autres ainsi que 8 hommes.

Pour le R&B, 6 arbitres (5 hommes et 1 femme) ont posé leur candidature. La période de candidature est encore ouverte à date de la réunion.

Actions : nommer les 8 hommes retenus pour le championnat jeunes (Jocelyn AZZEGAG) ; nommer l'équipe d'arbitrage du R&B après clôture des candidatures (Jocelyn AZZEGAG).

c) Tournoi à normes

Le tournoi est composé de 10 joueurs dont 4 étrangers, 3 GM, 4 MI et 3 MF.

Le tirage au sort des numéros d'appariement est effectué en fin de séance.

Le budget du tournoi est rappelé : prix de présence des 3 GM et prix au classement général.

L'idée d'un tournoi féminin à normes est évoquée pour l'année prochaine.

5. Réunion avec les comités départementaux

Une première réunion avec les comités départementaux a été organisée le lundi 9 janvier 2023. Tous les comités étaient présents, sauf celui de Seine-et-Marne dont le président est démissionnaire et le président par intérim n'a pas pu être prévenu à temps. Une Assemblée Générale extraordinaire du comité est prévue vendredi 20 janvier pour remplacer les instances dirigeantes, le président de la Ligue y sera présent.

La réunion a permis de rétablir le contact entre la Ligue et les comités départementaux. Chaque comité a présenté sa situation, ses projets et besoins ont été évoqués et des échanges ont pu avoir lieu sur les pratiques des uns et des autres.

Le bilan de la réunion est positif, il faut prévoir d'en organiser d'autres, notamment pour pouvoir mettre en place des actions plus concrètes.

6. Divers

a) Imprimante

La société qui avait un ancien contrat de maintenance pour l'imprimante a contacté Thomas LEMOINE et Fabienne MAUFFREY pour proposer de le renouveler. En réponse à une question, Nadir BOUNZOU précise qu'il s'agit de l'imprimante toujours présente au local et dont la Ligue est propriétaire, pas de celle qui avait été louée. Il est décidé qu'il n'est pas nécessaire de renouveler le contrat.

Action : recontacter la société pour leur faire part de la décision (Thomas LEMOINE).

b) Demande de partenariat du festival de Clichy

Le club de Clichy, via sa présidente, a demandé à la Ligue d'établir un partenariat avec son festival de juillet 2023. Cependant, les dates se chevauchent avec le début du championnat de Paris et la nature de l'événement (simultanée d'un maître et tournoi de parties rapides) ne cadre pas avec la politique de la Ligue de subventionner les tournois à normes. Il est décidé de refuser la demande.

c) Championnat académique de Paris

Il est proposé de prendre en charge la location du petit gymnase Louis Lumière pour le championnat académique de Paris, soit mercredi 29 mars, soit un samedi, suivant les disponibilités. Les récompenses et l'arbitrage sont déjà à la charge de la Ligue. Il faudra s'assurer des conditions d'arbitrage.

d) Composition du Comité Directeur

En raison d'absences non justifiées aux réunions et au non-renouvellement de sa licence F.F.E., Daphné PATTE est considérée comme démissionnaire d'office. Faute de candidat non élu de la même liste, elle ne sera pas remplacée et le comité est donc désormais composé de 9 membres pour le restant de la mandature.

La séance est levée à 22 h 00.